ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

allergies

Question écrite n° 122829

Texte de la question

M. Jean-Claude Thomas attire l'attention de Mme la secrétaire d'État auprès du ministre du travail, de l'emploi et de la santé, chargée de la santé, sur le problème d'au moins un tiers de nos concitoyens qui souffrent de rhinite et/ou d'asthme allergique. Ces maladies peuvent s'avérer très handicapantes, notamment sous des formes très sévères. Même si elles constituent un enjeu majeur pour la collectivité, ces pathologies demeurent sous estimées, voire ignorées des pouvoirs publics. Pourtant l'Union européenne a d'ores et déjà montré la voie en faisant de la lutte contre les maladies respiratoires une priorité de la présidence polonaise. Il lui demande quelles initiatives entend-il prendre sur ce sujet.

Données clés

Auteur : M. Jean-Claude Thomas
Circonscription : Marne (3e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 122829
Rubrique : Santé
Ministère interrogé : Santé
Ministère attributaire : Affaires sociales et santé

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 22 novembre 2011, page 12187
Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)